



LA COLLECTE DES ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS

MANUEL DU RESPONSABLE DE DÉCHÈTERIE

EcoLogic



ECOLOGIC : éco-organisme agréé



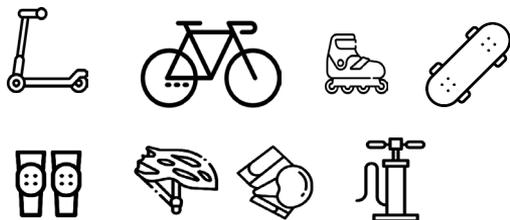
Ecologic est un éco organisme qui assure pour le compte des fabricants et metteurs sur le marché d'équipements électriques et électroniques, d'articles de sports et loisirs et d'articles de bricolage jardinage thermique, la collecte et le traitement de ces produits.

Ecologic développe des partenariats offrant aux citoyens et aux entreprises divers moyens pour se débarrasser de ces équipements: déchèteries communales et professionnelles, distributeurs, acteurs de l'ESS, collecte dans les entreprises...

Pour assurer les prestations de collecte et de traitement Ecologic fait appel à des prestataires qu'il audite annuellement pour s'assurer de la conformité réglementaire des opérations effectuées et du respect de son cahier des charges.

ASL : Les matériels concernés (liste non exhaustive)

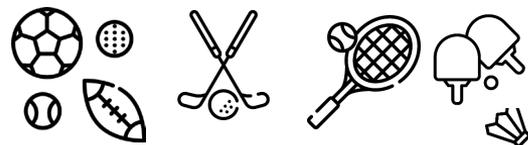
Cycle et mobilité, protections et accessoires



Loisirs extérieurs



Sports de balles et raquettes



Sports nautiques



Musculation, fitness... non électriques



Sports de montagne



MATÉRIELS NON CONCERNÉS

Les textiles et chaussures non exclusivement destinés au sport, ne sont pas des ASL

Les vélos et trottinettes électriques sont des DEEE et non des ASL, même si la batterie est retirée

Les consignes de tri : ce ne sont pas des ASL

Les équipements appartenant déjà à une filière REP, ne sont pas des ASL

Exemple : Le matériel de sport électrique et électronique (EEE), les vélos et trottinettes pour enfants (JOUETS) , les maillots de sports, les chaussures de running (TEXTILES)

Les articles dont l'utilisation n'est pas spécifique à une pratique sportive (exemple lunettes de soleil, le matériel médical et de premier secours), les aliments (nourriture pour poisson, barres protéinées...)



Les conditions opérationnelles – la collecte ASL

Petits ASL



Dans les contenants



ASL volumineux



Stockage au sol

INTERVENTION

DANS LES 72H
À PARTIR DU JOUR
DE LA DEMANDE

Seuil minimum d'enlèvement

Le seuil minimum de collecte est fixé à 400kg ou 8 Unités de Manutention (UM)

CONTENANTS



2
UM



2
UM



1
UM

VRAC

Vélos



1
UM

ASL volumineux (hors vélo)



1
UM

Signalétique en déchèterie

- ✓ La zone ASL doit être équipée de la signalétique
- ✓ Une signalétique « ne pas déposer d'articles de sport et de loisir » doit être apposée sur les bennes ferraille et tout-venant
- ✓ Si possible, installer la zone ASL à proximité des bennes tout-venant et ferraille afin de diminuer les erreurs de tri
- ✓ Suppression de la signalétique « Vélos » sur les bennes ferraille
- ✓ Pour faciliter le travail de l'opérateur de collecte lorsque le flux est stocké en conteneur, une rampe doit être mise à disposition



Que deviennent les déchets après la collecte ?



Zone réemploi sur les déchèteries

- ✓ Si votre déchèterie dispose d'une zone réemploi, les Articles de Sport et Loisirs en bon état ou réparables doivent y être aiguillés

L'acteur de l'ESS doit obligatoirement être référencé auprès d'Ecologic en faisant la demande sur notre site internet : <https://www.ecologic-france.com/professionnels/activites-service-et-traitement/fonds-reemploi-et-reparation.html>



Les engagements contractuels

Pour la déchèterie

- ✓ Trier et conditionner les déchets selon les modalités définies
- ✓ Demander un enlèvement lorsque le seuil minimum est atteint (400kg ou 8 UM)
- ✓ Mettre à disposition une rampe si les déchets sont stockés en conteneur
- ✓ Protéger les contenants du vol et des dégradations
- ✓ Renseigner les documents administratifs lors des enlèvements (bon de commande)

Pour Ecologic

- ✓ Assurer la prestation d'enlèvement dans le délai de 3 jours ouvrés après réception de la demande
- ✓ Garantir que les déchets sont traités conformément à la réglementation
- ✓ Rendre compte des tonnages collectés

Demande d'enlèvement sur l'extranet d'Ecologic

- ✓ Les demandes d'enlèvements s'effectuent à l'adresse : <http://operation.ecologic-extranet.com> à utiliser sur Firefox ou Google Chrome

Etape 1 :



EcoLogic
La 2^e vie des déchets électriques

Login :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié ?](#)

Connexion

Etape 2 : Menu Demande → Créer une demande



EcoLogic La 2^e vie des déchets électriques

EXTRANET Fusion

pvillard Déconnexion

Home > Demandes > Ordres > Etats > Incidents > Facturation > Référentiels

Bienvenue > Mes demandes

Bienvenue > **Création d'une demande**

Bienvenue > Demandes programmées

Merci d'utiliser le navigateur FireFox Mozilla ou Google Chrome

- ✓ Le login est fourni par le service Pilotage d'Ecologic pilote-asl-abjth@ecologic-france.com

Demande d'enlèvement sur l'extranet d'Ecologic

1

Nature : sélectionner « Enlèvement »
Origine : saisir l'identifiant de la déchèterie

2

Date souhaitée : Date souhaitée, avec un délai minimal de 72h jours ouvrés, à réception de la demande par le collecteur
Ma référence : champs facultatif, à remplir si besoin d'une référence
Commentaire : champs facultatif, indiquer les contraintes horaires, n° de téléphone

5

Valider votre demande

Mes demandes » **Créer une demande**

Brouillon Valider Retour liste

Nature* Enlèvement
Origine*

Date souhaitée
Ma référence
Commentaire

Commentaire Interne
Demande ESR
Dem. régularisation

Classification
Maître d'oeuvre * Choisissez *
Detendeur * Choisissez *
Activite * Choisissez *
Département 40 - Landes

Flux	Nom Flux	Conditionnement	Nombre	U.M.	Poids
ASL-CAT1	Cycles et EDP non motorisés	* Choisissez *		0	0,000 t
ASL-CAT2	Autres ASL Cat 2	* Choisissez *		0	0,000 t
ASL-MEL	Article de Sport et Loisirs en mélange	Vrac		0	0,000 t
ASL-MEL	Article de Sport et Loisirs en mélange	* Choisissez *		0	0,000 t
Poids total				0,000 t	

Magasin origine* 64-1729-004-CO

Champs à laisser vide

3

Remplir uniquement le flux ASL-MEL. Ne rien indiquer sur les flux ASL-CAT1 et ASL-CAT2
Conditionnement : sélectionner le contenant utilisé ou « vrac »
Nombre : indiquer le nombre de contenant ou d'unité pour le vrac

4

Pour ajouter ou supprimer une ligne

Les documents de traçabilité

En présence du collecteur

- ✓ Vérifier que les quantités enlevées correspondent à celles indiquées sur le bon de commande
- ✓ Mettre à jour les quantités si besoin
- ✓ Signer et dater le bon de commande

Le chauffeur vous remet un exemplaire du document signé

EcoLogic Bon de commande de collecte (ENL) Date: 18/07/2013

Type d'ordre : Unité
Numéro d'ordre : 18072013
Assurance : **TRANSALP** Numéro d'opération : 10_1
Transporteur : **TRANSALP** Date début opération prévue : 18/07/2013
Voies référencées : Date fin opération prévue :

Point de départ		Point d'arrivée	
Nom :		Nom :	
Adresse :		Adresse :	
Code postal :		Code postal :	
Commune :		Commune :	
Téléphone :		Téléphone :	
Numéro d'identification :		Numéro d'identification :	

Flux	QDT	Type de traitement	Nombre de livraisons	Poids estimé (kg Triers)	Poids collecté (kg Triers)
SEU	207789 01	livraison		0,000	0,000
SEU	207789 01			0,000	0,000
SEU	207789 01		4	0,000	0,000
SEU	207789 01			0,000	0,000

Commentaires :

Poids brut prévisionnel : 0,001
Poids brut réel : 0,001

Transporteur/Collecteur	Point de départ	Point d'arrivée
Date de collecte :	Date de collecte sur le point de départ :	Date de réception sur le point d'arrivée :
Voies et signature :	Voies et signature :	Voies et signature :

Attention, ce document peut comporter plusieurs pages
Ecologic SAS - 47 boulevard Vauban - 75006 Paris - France - Tél : 01 47 37 40 00

Incident lors d'un enlèvement

- ✓ Les indications d'incidents s'effectuent à l'adresse : <http://operation.ecologic-extranet.com> à utiliser sur Firefox ou Google chrome
- ✓ Lors d'une collecte partielle, ou d'un non passage du collecteur au jour d'enlèvement prévu, il est possible de générer un « incident » sur l'extranet d'ECOLOGIC

Etape 1 : connexion



Etape 2 : Demande → « Mes demandes » Triangle jaune

Mes demandes > Consulter une demande

Générer ordre

Retour liste

Votre demande est prise en charge. Pour la modifier ou l'annuler, merci de nous contacter au 01.30.57.79.27.

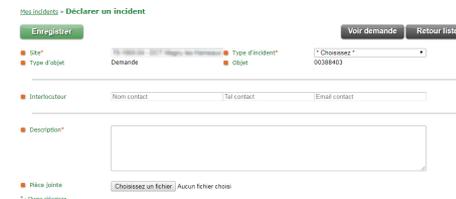
■ Date de création 12/10/2017 à 02:24:41
■ Createur EcoLogic
■ N° demande 00388403

Contenu

Choix des quantités

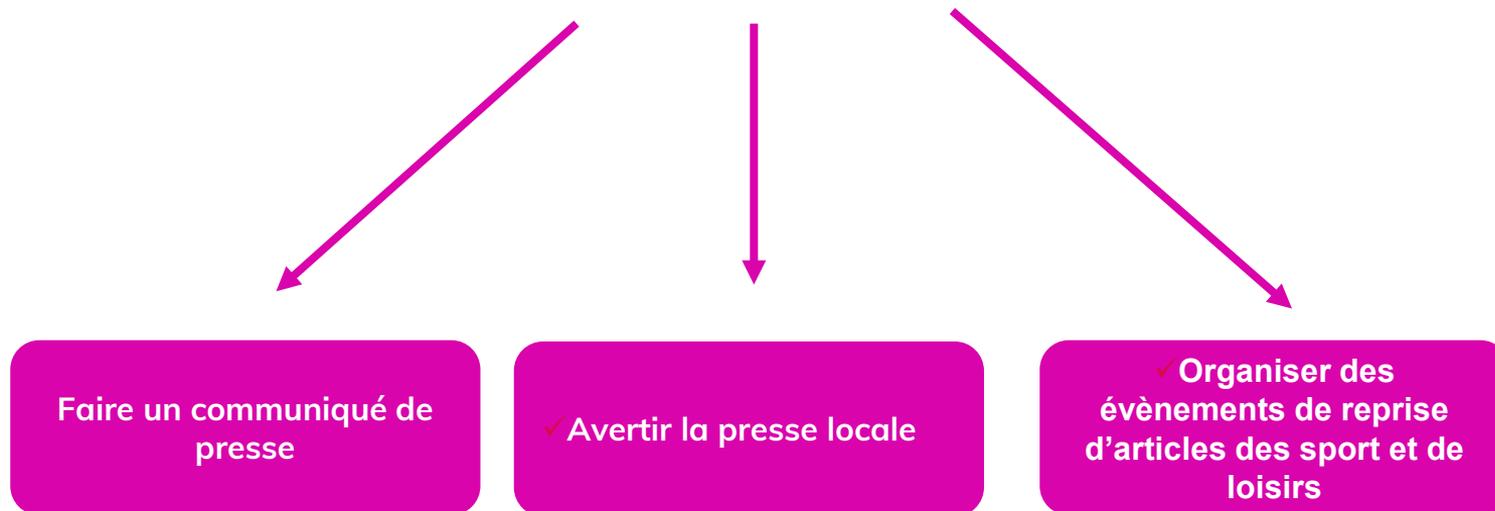
Flux	Conditionnement	Nombre	U.M.	Poids
GEF	Vrac	5	5	0,250 t
GHF	Vrac	5	5	0,250 t
PAM	Caisse 1m3	4	8	0,500 t

Etape 3 : compléter le formulaire d'incident



Organisation d'évènements et communication

Afin d'informer les usagers de l'existence de la filière ASL, la collectivité peut :



Vos contacts

Pour les **dysfonctionnements opérationnels ponctuels**
(retard de collecte, manque de contenant...)



pilote-asl-abjth@ecologic-france.com



01 30 57 79 27



Ticket incident sur l'extranet fusion :
<https://operation.ecologic-extranet.com>

Pour les sujets contractuels :



ASL-ABJth@ecologic-france.com



04 72 91 27 50

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION

<https://www.ecologic-france.com/professionnels/collectivites-locales-et-bailleurs/vos-contacts-ecologic.html>



15 avenue du centre

78280 Guyancourt

www.ecologic-france.com

